

TENNIS CLUB DE CRANS Chemin des Sports CH-1299 Crans-près-Céligny

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 avril 2018 à 20h15 au Club-house

Présents: 14 membres dont 6 du comité
Invitée: Valérie Kalfa, Professeur de tennis
Excusés: Danièle Glatz, Robert Middleton
Vérificateur: Nicolas Zurn

La Présidente du club, Nathalie Hasler souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance à 20h30. Elle présente les membres du comité:

Thibault Melly	Vice-président, infrastructure et administration
Miwako Crivelli	Trésorière
Valerie Geschonke	Greffière
Béatrice Méroz	Responsable de l'École de tennis, manifestations
Sylvain Ubezio	Tournois et communications

Thibault Melly, Vice-président du club, préside l'assemblée. Aucune modification n'est demandée à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2017.

Le PV de l'assemblée générale du 27 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport de la Présidente sur l'activité 2017/2018

La Présidente Nathalie Hasler explique qu'elle est satisfaite de l'exercice écoulé et elle remercie le comité pour son travail dévoué. Le club compte 125 membres adultes, 16 juniors et 150 enfants inscrits à l'école de tennis. La Présidente remercie la Responsable de l'école de tennis, Béatrice Méroz, pour son excellent travail ainsi que les autres membres du comité pour leur engagement. Thibault Melly a installé un système de chauffage automatique dans la Bulle. Le club a organisé trois événements pendant l'année pour membres, juniors et jeunes seniors, et un tournoi vaudois.

Fête d'ouverture le 23 avril - Portes ouvertes - 10h30 -13h30: apéro, ouverture de la buvette par la tenancière Laurence Mennet.

Interclubs: 18-25 juin, plus plusieurs événements mai/juin. Une équipe hommes a joué le 20 mai et le 25 mai. Deux équipes juniors ont joué le 25 juin. Grillades avec les jeunes du skate qui ont donné un coup de main avec les saucisses et barbecue.

Tournoi TC Crans 14-16 juillet sur 3 jours vendredi-dimanche. Tournoi R1-R7 messieurs. Prix sponsorisés par Schilliger, Generali et SB Sport. Un genevois R2 a gagné. On refera en 2018. Jeunes seniors/seniors R1 - R9 doubles.

Fête de l'École de tennis - 23 septembre. Elle s'est bien déroulée. Les professeurs ont assumé l'organisation. Béatrice Méroz a remercié les sponsors, SB Sport, et les parents. Les enfants ont apprécié les médailles. Les parents étaient contents. Le round robin a bien marché avec les filles. Ce tournoi annuel, reconduit d'année en année.

Championnats Vaudois mois d'août - 1er tour jeunes seniors/seniors dames et messieurs.

Tournoi famille avec repas convivial le 11 novembre - Béatrice Méroz s'est occupé de l'organisation avec les professeurs.

Ronny Beck rappelle que dans le passé, le club organisait des matches doubles mixtes le dimanche de 10 à 12 heures suivis d'un apéro convivial. Des bons joueurs jouaient avec d'autres niveaux. Il suggère de réanimer ces matches pour offrir un cadre aux personnes qui s'adhèrent au club pour trouver des partenaires. La Présidente répond que Robert Middleton était l'initiateur mais actuellement ces matches ne figuraient plus au programme sportif faute d'intérêt. Toutefois, le comité trouve que c'est une bonne suggestion de relancer le projet, éventuellement une fois par mois. Ronny Beck ne peut pas s'occuper de l'organisation, mais il serait prêt à aider. Le comité se met en contact avec les membres par mail.

Infrastructure - en avril, les courts ont subi un entretien par Jacquet.

Entretien du club house - le comité a engagé l'entreprise Integraal (l'un de nos sponsors) pour le nettoyage des vestiaires, sanitaires et la buvette pendant l'été. Durant la saison hiver un entretien régulier est également important pour les profs et les enfants. Béatrice Méroz s'est rendue au club pour nettoyer les toilettes et les lavabos à raison d'une ou deux fois ⁽¹⁾_(SEP) par mois pour maintenir un minimum d'hygiène. De la part du comité, Thibault Melly la remercie de son engagement.

Ronny Beck demande plus de clarté dans les communications en ce qui concerne les dates de la saison d'hiver et du début de la saison d'été. Thibault Melly explique qu'il y a deux semaines de battement entre les saisons selon la météo. Officiellement, la saison d'été n'est pas encore ouverte. On met les filets mais on garde les courts fermés. La Bulle n'est plus chauffée.

3. Rapport du Responsable Interclubs

Nicolas Zurn informe l'assemblée qu'il n'y a plus qu'une seule équipe adulte (jeunes séniors) laquelle est maintenue en 2^{ème} ligue. L'équipe cherche un 6^{ème} joueur pour la saison à venir. Ils essaient de se maintenir en ligue cette année. Interclubs juniors: grâce aux professeurs le club avait deux équipes garçons. Valérie Kalfa note que les enfants étaient ravis. Pourtant cette année il n'y aura qu'une seule équipe car l'année dernière il était parfois difficile de former deux équipes avec le nombre de joueurs.

4. Rapport sur les finances du club pour l'exercice 2017/2018

La Trésorière, Miwako Crivelli, informe l'assemblée que l'exercice 2017-2018 montre un bénéfice de Frs.3'738.06.- C'est un bon résultat. L'année dernière l'assemblée a approuvé le principe de diminuer le nombre de comptes et le placement du capital selon une décision prise par le comité. 2 points ont été décidés:

1) actifs - le compte postal "Bulle" avec Frs.5'000.- a été fermé et le solde transféré sur l'autre compte

2) passifs - le montant du capital propre: de Frs.50'000.- a été reclassé dans la provision "Remplacement Bulle".

Bénéfice été: Les cotisations sont en diminution.

Bénéfice hiver: L'école de tennis a vu une belle augmentation grâce à l'engagement des professeurs.

Le comité a bien travaillé pour animer la buvette. Le club a payé le salaire d'une personne ce qui a engendré un coût de Frs.9'000.- mais grâce à des tournois nous voyons un retour qui représente 40% sur l'investissement.

Coûts: Moins de frais en tout, mais l'année prochaine il faut faire davantage d'entretien de la Bulle. Par contre, les frais de mazout ont augmenté à cause de l'hiver plus froid que d'habitude.

Frais divers: Frs.4'000.- de frais en tout ce qui comprend les filets et notre contribution de Frs.1'050.- au montant remboursé par l'assurance responsabilité civile au propriétaire d'un chien qui s'est blessé lors d'une manifestation au club.

Les honoraires buvette ont baissé car la tenancière a diminué le nombre d'heures de présence. Les frais du système internet ont aussi chuté. Le système de chauffage semi-automatique en place depuis une année coûte Frs.300.- pa. Il chauffe uniquement si nécessaire (en fonction de la météo) en cas "d'alerte neige". Grâce à ce système le club a réalisé des économies de mazout.

Entretien extérieur Les racines sur les courts 1 et 2 ont été éliminées par Jacquet et la municipalité a financé totalement cette intervention (Frs.21'000.-). Le club a assez de fonds dans les réserves (Frs.201,000.-) pour remplacer la Bulle (au plus tôt en 2020).

Ralf Polikar remarque que l'apport de l'école de tennis est beaucoup plus que par les membres. Il faudrait investir dans le club et le rendre plus attractif: par des abos weekend, par exemple, et également penser à animer le club en hiver. Thibault Melly répond qu'il serait difficile d'animer le club en hiver mais on peut voir en été avec des défis qui permettraient aux gens de se rencontrer. Le comité hésite à chauffer la buvette en hiver pour le peu de fréquentation. Valérie Kalfa ajoute que les parents évitent de se rendre à la buvette même en été, malgré les parasols. Béatrice Méroz confirme que les gens ne s'arrêtent pas à la buvette. Le comité a des idées et s'efforce d'inciter les membres à participer mais malheureusement il y a peu d'intérêt.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Nicolas Zurn, vérificateur certifié qu'après vérification, les comptes sont en ordre. Ils remercient la Trésorière et recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au comité sortant.

6. Approbation des rapports et décharge au comité sortant.

Les deux rapports sont approuvés et le comité est déchargé à l'unanimité par l'assemblée.

7. Élection du comité:

a) du Président

Réélection par acclamation de la Présidente, Nathalie Hasler.

b) du Vice-Président

Thibault Melly accepte de se représenter et est réélu par acclamation

c) du Trésorier

Miwako Crivelli accepte de se représenter et est réélue par acclamation

d) des membres du Comité

Valérie Geschonke, secrétaire du comité, Béatrice Méroz et Sylvain Ubezio acceptent de se représenter et sont réélus par acclamation.

8. Élection des vérificateurs des comptes

Nicolas Zurn se retire après avoir fonctionné pendant deux ans. Thibaud de la Sablière est reconduit dans ses fonctions aux cotés de Antonio Valle élu suppléant.

9. Présentation du budget et fixation des cotisations pour la saison d'été 2019

La Trésorière parle du budget pour la saison d'été 2018/19. Les recettes ne changent pas beaucoup par rapport à l'année précédente. Elle attend un bénéfice de Frs.1'210.- Elle prévoit un montant d'environ Frs.191'550.- de recettes et une légère augmentation de la recette des cotisations: Frs.13'500.-

Coûts: il y aura une petite augmentation des frais d'entretien de la Bulle. (Le budget 2018/2019 ne tient pas compte du projet Padel).

L'assemblée décide que les cotisations été 2019 demeurent inchangées.

10. Projet de terrain de Padel

En 2017 la proposition du comité de construire un terrain de Padel sur le terrain du mur a été acceptée en principe par l'assemblée générale. Thibault Melly, Vice-Président, explique que ce projet est soumis à la votation du Conseil Communal. Un budget de Frs.80'000.- a été établi. La Commune de Crans mettrait Frs.35'000.-, le TCC Frs.35'000.- et les sponsors Frs.10'000.-. Le terrain de Padel sera ouvert au public comme la Bulle. On attend la décision de la commune de Crans et on ne sait pas si le projet passera. En ce qui concerne le financement par le club, l'assemblée vote sur le principe, si le projet se réalise.

Proposition pour la provision pour le terrain de Padel: L'assemblée décide qu'au cas où le projet de construction d'un terrain de Padel voit le jour, un nouveau compte de provision pour le terrain de Padel sera créé et Frs.20'000.- y seront attribués à partir du compte "Provision pour Remplacement Bulle" qui présente un solde de Frs.203'000.- au 28.02.2018.

11. Propositions individuelles et divers

Rapport technique

Thibault Melly prend la parole. Il informe l'assemblée que la Bulle a été démontée le 18 avril dernier. Pendant la saison d'hiver il n'y a eu aucune plainte, aucune panne, aucune casse d'ampoules. Le club a économisé Frs.1,500.- grâce au système de chauffage automatique enclenché à distance en cas de chute de la température dans la Bulle.

Cette année une séparation entre les deux terrains a été budgétée. Le club améliora le système d'accès pour la saison prochaine. On veut également ajouter un nouveau module pour permettre aux personnes ayant réservé une heure précise de rentrer aux courts avec un code envoyé par e-mail. Ce code n'est pas permanent et l'accès peut être enclenché avec un téléphone portable.

"Semaine du tennis" des classes de la Terre Sainte du 19 au 23 mars 2018

Béatrice Méroz informe l'assemblée que cette idée de nos professeurs Valérie Kalfa et Idriss Tabet de faire découvrir le tennis aux classes de Crans a eu beaucoup de succès. La direction de la Terre Sainte à Coppet a accepté que tous les élèves de 1p (4-5 ans) participent à la semaine de tennis: 9 classes: Crans, Tannay-Mies, Founez. Le club a payé les heures des professeurs, la direction à Coppet a payé Frs.100.- par classe. L'État de Vaud a décidé qu'on ne peut plus demander la participation financière des parents. Valérie Kalfa remercie le comité de son aide. Les enfants ont eu du plaisir ainsi que les professeurs et les enseignants. L'année prochaine le projet se répétera et les professeurs proposent de l'élargir à Crassier et à Chésereux. C'est une façon de faire connaître le club et de donner du plaisir aux enfants. En réponse à une proposition de Ronny Beck de faire un

"tout-ménage", Béatrice Méroz remarque que la publicité pour ces activités est interdite à l'école publique.

En 2018 la Présidente montera une équipe dames Bellaria et une équipe Lombardet hommes se formera. Ralf Polikar note que les règles ont changé. Par conséquent, Andrés Pascual propose de former une équipe avec un règlement plus souple: 4 doubles en semaine dans une ambiance sympathique. Il communiquera avec le comité à ce sujet. La Présidente informe l'assemblée que les membres du club de skate utiliseront la buvette pendant la saison d'été le 27 avril, le 6 mai et le 20 mai.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente lève la séance de l'assemblée générale à 22h30 et en espérant voir les membres nombreux aux manifestations, elle invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Valérie Geschonke
Crans, le 27 avril 2018.